



Renforcement des capacités institutionnelles de la Cour des Comptes de Tunisie

Jumelage entre la Tunisie, la France, le Portugal et le Royaume-Uni

Séminaire de clôture

Vendredi 12 décembre 2014 – Hôtel AFRICA

Communiqué de presse

La Cour des Comptes Tunisienne organise **le vendredi 12 Décembre 2014 à 9h** un séminaire de clôture du jumelage entre la Tunisie, la France et le Portugal portant sur le renforcement des capacités institutionnelles de la Cour des Comptes.

Le séminaire sera ouvert par le **Ministre des Finances, Monsieur Hakim Ben Hamouda**, en présence de **l'Ambassadrice de l'Union européenne, l'Ambassadeur de France, l'Ambassadeur du Portugal et l'Ambassadeur du Royaume-Uni en Tunisie** ainsi que des hauts responsables des Cours des comptes de la Tunisie et de la France, du Tribunal de Contas du Portugal et du National Audit Office (NAO) britannique.

Le projet de jumelage, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme d'Appui à l'Accord d'Association et du Plan d'Action Voisinage « P3A- II »** financé par l'UE, a débuté en Février 2012 et prendra fin le 31 Décembre 2014. Il a été exécuté avec l'appui des trois institutions supérieures de contrôle partenaires : la Cour des Comptes française, le Tribunal de Contas du Portugal et le National Audit Office (NAO) britannique.

A l'occasion de la clôture du jumelage, les parties impliquées dans cette coopération institutionnelle dresseront le bilan des actions menées durant les 34 mois du projet.

Pour de plus amples informations sur le projet, veuillez contacter :

Mme Aicha BENBELHASSEN – Juge à la Cour des Comptes Tunisienne, chargée de la communication

Téléphone : 98.673.646

E-mail : aicha.benbelhassen@courdescomptes.nat.tn

